



### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom commercial ou désignation du mélange</b>	Aluminum Scandium Products
<b>Synonymes</b>	Aucun(e)(s).
<b>Numéro de document</b>	340
<b>Date de publication</b>	le 01-Juin-2015
<b>Numéro de version</b>	02
<b>Date de révision</b>	le 02-Juin-2015
<b>Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version</b>	le 01-Juin-2015

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Donnée inconnue.

**Utilisations déconseillées** Aucun connu.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'information produit

##### Fournisseur

<b>Nom de la société</b>	Materion Advanced Materials Group	
<b>Adresse</b>	42 Mt. Ebo Road South Brewster, NY 10509 États-Unis	
<b>Division</b>		
<b>Téléphone</b>	Supplier Phone	1+845.279.0900
<b>adresse électronique</b>	Donnée inconnue.	
<b>Personne à contacter</b>	Donnée inconnue.	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** CHEMTREC 1+703.527.3887

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

**Classification** N;R50/53

##### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

##### Dangers pour l'environnement

Dangers pour le milieu aquatique, danger de toxicité aiguë Catégorie 1

Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 1

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Résumé des dangers

**Dangers physiques** Pas de classification pour les dangers physiques.

**Dangers pour la santé** Pas de classification pour les dangers sanitaires.

**Dangers pour l'environnement** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Risques particuliers** Donnée inconnue.

**Principaux symptômes** Donnée inconnue.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 telle que modifiée

**Contient :** Aluminium, Scandium

**Pictogrammes de danger** Aucun(e)(s).

**Mention d'avertissement** Attention

**Mentions de danger**

H400  
H410

Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Conseils de prudence

### Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

### Intervention

P391 Recueillir le produit répandu.

### Stockage

Donnée inconnue.

### Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

## Informations supplémentaires de l'étiquette

12,55 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë pour le milieu aquatique est inconnue. 12,55 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité à long terme pour le milieu aquatique est inconnue.

**2.3. Autres dangers** Aucun connu.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Informations générales

Nom chimique	%	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
Aluminium	75 - < 99,9	7429-90-5 231-072-3	-	-	
<b>Classification :</b>	<b>DSD:</b> N;R50/53				
	<b>CLP :</b> Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410				
Scandium	0,1 - < 25	7440-20-2 231-129-2	-	-	
<b>Classification :</b>	<b>DSD:</b> -				
	<b>CLP :</b> -				

## SECTION 4: Premiers secours

**Informations générales** Donnée inconnue.

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Donnée inconnue.

**Contact avec la peau** Donnée inconnue.

**Contact avec les yeux** Donnée inconnue.

**Ingestion** Donnée inconnue.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Donnée inconnue.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Donnée inconnue.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Risques généraux d'incendie** Donnée inconnue.

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Donnée inconnue.

**Moyens d'extinction inappropriés** Donnée inconnue.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Donnée inconnue.

<b>5.3. Conseils aux pompiers</b>	
Équipements de protection particuliers des pompiers	Donnée inconnue.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Donnée inconnue.
Pour les secouristes	Donnée inconnue.

<b>6.2. Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Donnée inconnue.
---	------------------

<b>6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Donnée inconnue.
---	------------------

<b>6.4. Référence à d'autres sections</b>	Donnée inconnue.
---	------------------

## SECTION 7: Manipulation et stockage

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Donnée inconnue.
---	------------------

<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Donnée inconnue.
--	------------------

<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Donnée inconnue.
--	------------------

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
---	--

<b>Valeurs limites biologiques</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.
------------------------------------	---

<b>Procédures de suivi recommandées</b>	Donnée inconnue.
---	------------------

<b>Dose dérivée sans effet (DNEL)</b>	Donnée inconnue.
---------------------------------------	------------------

<b>Concentrations prédites sans effet (PNEC)</b>	Donnée inconnue.
--	------------------

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Donnée inconnue.
--	------------------

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Informations générales</b>	Donnée inconnue.
-------------------------------	------------------

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Donnée inconnue.
--------------------------------------	------------------

#### Protection de la peau

- Protection des mains	Donnée inconnue.
------------------------	------------------

- Divers	Donnée inconnue.
----------	------------------

<b>Protection respiratoire</b>	Donnée inconnue.
--------------------------------	------------------

<b>Risques thermiques</b>	Donnée inconnue.
---------------------------	------------------

<b>Mesures d'hygiène</b>	Donnée inconnue.
--------------------------	------------------

<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Donnée inconnue.
---	------------------

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<b>État physique</b>	Solide.
----------------------	---------

<b>Forme</b>	Donnée inconnue.
--------------	------------------

<b>Couleur</b>	Donnée inconnue.
<b>Odeur</b>	Sans objet.
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée inconnue.
<b>pH</b>	Donnée inconnue.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	660 °C (1220 °F) évalué
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	2327 °C (4220,6 °F) évalué
<b>Point d'éclair</b>	Donnée inconnue.
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée inconnue.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
<b>limite inférieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>limite supérieure d'inflammabilité (%)</b>	Donnée inconnue.
<b>Pression de vapeur</b>	0,00001 hPa évalué
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Densité relative</b>	Donnée inconnue.
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Donnée inconnue.
<b>Solubilité (autre)</b>	Donnée inconnue.
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée inconnue.
<b>Viscosité</b>	Donnée inconnue.
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée inconnue.
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée inconnue.
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Densité</b>	2,70 g/cm <sup>3</sup> évalué
<b>Densité</b>	2,7 évalué

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Donnée inconnue.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Donnée inconnue.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Donnée inconnue.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Donnée inconnue.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Donnée inconnue.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Donnée inconnue.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

<b>Informations générales</b>	Donnée inconnue.
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	
<b>Inhalation</b>	Donnée inconnue.
<b>Contact avec la peau</b>	Donnée inconnue.
<b>Contact avec les yeux</b>	Donnée inconnue.
<b>Ingestion</b>	Donnée inconnue.
<b>Symptômes</b>	Donnée inconnue.
<b>11.1. Informations sur les effets toxicologiques</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	Aucune information disponible.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Donnée inconnue.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée inconnue.
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Donnée inconnue.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Donnée inconnue.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée inconnue.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée inconnue.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée inconnue.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Donnée inconnue.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Donnée inconnue.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée inconnue.
<b>Informations sur les mélanges et informations sur les substances</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres informations</b>	Donnée inconnue.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Aluminium (CAS 7429-90-5)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> ) 0,16 mg/l, 96 heures

**12.2. Persistance et dégradabilité** Donnée inconnue.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Donnée inconnue.

**Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)** Donnée inconnue.

**Facteur de bioconcentration (FBC)** Donnée inconnue.

**12.4. Mobilité dans le sol** Donnée inconnue.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes** Donnée inconnue.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets résiduels** Donnée inconnue.

**Emballage contaminé** Donnée inconnue.

**Code des déchets UE** Donnée inconnue.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### ADR

**14.1. Numéro ONU** UN3077

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

**Classe** 9

**Risque subsidiaire** -

**Label(s)** 9

**No. de danger (ADR)** 90

**Code de restriction en tunnel** E

**14.4. Groupe d'emballage** III

- 14.5. Dangers pour l'environnement** Non.  
**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Donnée inconnue.

#### RID

- 14.1. Numéro ONU** UN3077  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**  
**Classe** 9  
**Risque subsidiaire** -  
**Label(s)** 9  
**14.4. Groupe d'emballage** III  
**14.5. Dangers pour l'environnement** Non.  
**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Donnée inconnue.

#### ADN

- 14.1. Numéro ONU** UN3077  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies** Environmentally Hazardous Solid, n.s.a.  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**  
**Classe** 9  
**Risque subsidiaire** -  
**Label(s)** 9  
**14.4. Groupe d'emballage** III  
**14.5. Dangers pour l'environnement** Non.  
**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Donnée inconnue.

#### IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

#### IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

#### ADN; ADR; RID



## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations de l'UE

**Regulation (EC) No. 1005/2009 on substances that deplete the ozone layer, Annex I, as amended**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 1**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 2**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 3**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 166/2066 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA**

N'est pas listé.

#### **Autorisations**

**Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements**

N'est pas listé.

**Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications**

N'est pas listé.

#### **Restrictions d'utilisation**

**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation**

Aluminium (CAS 7429-90-5)

**Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

#### **Other EU regulations**

**Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Aluminium (CAS 7429-90-5)

**Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Réglementations nationales** Donnée inconnue.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Donnée inconnue.

### **SECTION 16: Autres informations**

**Liste des abréviations** Donnée inconnue.

**Références** Donnée inconnue.

**Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange** Donnée inconnue.

**Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15**

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de révision** Informations relatives au transport: Informations sur le transport des matières

**Informations de formation** Donnée inconnue.